



Communauté de Communes du  
**Caudrésis - Catésis**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

-----

**SEANCE DU 11 décembre 2018 - 18h00**

**Délibération N°2018/126**

**Date de convocation : 03 décembre 2018**

**Nombre de conseillers en exercice : 74**

**L'an deux mille dix-huit, le 11 décembre 2018 à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Saint Souplet, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.**

Avesnes-Les-Aubert  
Bazuel  
Beaumont-en-Cis  
Beauvois-en-Cis  
Bertry  
Béthencourt  
Bévillets  
Boussières-en-Cis  
Briastre  
Busigny  
Carnières  
Catillon-sur-Sambre  
Cattenières  
Caudry  
Caullery  
Clary  
Dehéries  
Élincourt  
Estourmel  
Fontaine-au-Pire  
Haucourt-en-Cis  
Honnechy  
Inchy  
La Groise  
Le Cateau-Cambrésis  
Le Pommereuil  
Ligny-en-Cis  
Malincourt  
Maretz  
Maurois  
Mazinghien  
Montay  
Montigny-en-Cis  
Neuvilly  
Ors  
Quiévy  
Rejet-de-Beaulieu  
Reumont  
Saint-Aubert  
Saint-Benin  
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai  
Saint-Souplet-Escaufourt  
Saint-Vaast-en-Cis  
Troisvilles  
Villers-Outréaux  
Walincourt-Selvigny

**Etaient présents (50 titulaires - 4 suppléants) :**

Alexandre BASQUIN	Jean-Félix MACAREZ	Hubert DEJARDIN
Yannick HERBET	Virginie LE BERRIGAUD	Jacques OLIVIER
Nathalie GAVE	Pierre - Henri DUDANT	Jean-Pierre THIEULEUX
Christian PECQUEUX	Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON
Dominique LAMOURET	Frédéric BRICOUT	Denis COLLIN
Régine DHOLLANDE	Bernard POULAIN	Liliane RICHOMME
Francis STOCLET	Martine THUILLIEZ	Alain GOETGHELUCK
Odile SAUTIERE (S)	Gilles PELLETIER	Pierre LAUDE
Bernard PLET	Jean-Marc GOSSART (S)	Bertrand LEFEBVRE
Karine ELOIR	Charles BLANGIS	Laurent COULON
Annie DORLOT	Bruno MANNEL	Joseph MODARELLI
Serge SIMEON	Pascal FOULON	Janine TOURAINNE
Marc PLATEAU	Pascal COQUELLE	Michel HENNEQUART
Laurence RIBES	Michel GOUVART	Jacky DUMINY
Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN	Jean - Pierre RICHEZ
Daniel CATTIAUX	Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX
Henri QUONIOU	Mickaël LANGRAND (S)	Pascal ROELS
Jean-Paul CAILLIEZ	Daniel FIEVET	Chantal WAYEMBERGE

**Membres excusés (2) :**

Brigitte ROLAND BEC, Laurent LOIGNON

**Membres absents (9) :**

Denise LESAGE, Vincent WAXIN, Christian PAYEN, Alban BAJODEK, Jean - Claude GERARD, Jean - Louis CAUDRELIER, Marc DUFRENNE, Pascal LEVEQUE, Didier BLEUSE

**Membres ayant donné procuration (9) :**

Agnès BERANGER à Francis STOCLET, Didier BONIFACE à Bernard POULAIN, Pierre LEVEQUE à Martine THUILLIEZ, Anne - Sophie MERY - DUEZ à Frédéric BRICOUT, Brigitte PRUVOST à Liliane RICHOMME, Alain RIQUET à Régine DHOLLANDE, Sandrine TRIOUX à Denis COLLIN, Isabelle PIERRARD à Charles BLANGIS, Axelle DOERLER à Jean-Paul CAILLIEZ

Madame Karine ELOIR est élue secrétaire de séance.

## **Objet : Labellisation au PRADET**

Monsieur le Président informe l'assemblée que la commune de Caudry a sollicité l'inscription d'une opération au titre du PRADET et de la programmation du pôle métropolitain du Hainaut-Cambrésis – Fonds de Redynamisation Rurale.

L'opération concernée est la 3ème phase de restructuration du complexe sportif Sandras, ayant pour objectifs de conforter le statut de pôle sportif de Caudry, renforcer les fonctions urbaines de centralité de la ville-centre et ainsi concourir à l'attractivité du bassin de vie du grand Caudrésis.

Ce projet pouvant être éligible à l'obtention de différentes subventions en cas de labellisation d'intérêt communautaire.

Monsieur le Président propose donc à l'assemblée de bien vouloir conférer à ce projet, un label d'intérêt communautaire étant précisé que la maîtrise d'ouvrage et le financement sont du ressort exclusif de la commune de Caudry

Document annexé :

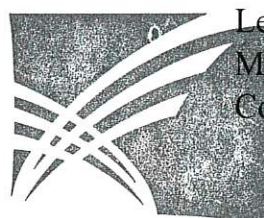
- Courrier de Monsieur Bricout

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 18 décembre 2018 et de la publication le 18  
décembre 2018

Pour expédition conforme  
Beauvois-en-Cis, le 18 décembre 2018

Vu,



Le Président,  
Maire du CATEAU-CAMBRESIS  
Conseiller Régional

Serge SIMEON  
Communauté de Communes du  
Caudrésis - Catésis

IMPORTANT

*DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.*



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

REÇU 22 NOV. 2018  
CAUDRY, le 20 novembre 2018

Le Maire de la Ville de CAUDRY  
à

Monsieur le Président  
de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis  
Za Bout des dix-neuf  
Rue Victor Watremez  
RD 643

59157 BEAUVOIS en CAMBRESIS

Réf. : BJ/GO  
N° : 201118

Affaire suivie par M. Jean BAJODEK,  
Directeur Général des Services

**OBJET : Programmation PRADET 2019 -**  
**Demande d'inscription de la 3<sup>ème</sup> phase des travaux**  
**de restructuration du complexe sportif Sandras**

Monsieur le Président,

Ainsi que vous le savez, la ville de Caudry a décidé d'engager, sur la période 2017-2020, la restructuration du complexe sportif Louis Sandras.

La réalisation de cette opération d'aménagement de grande envergure, d'un coût prévisionnel de 4 millions d'euros HT, s'effectue par tranches fonctionnelles avec :

\* **en 2017** : la création d'une piste d'athlétisme en résine synthétique avec aires de lancers et de sauts, le drainage du terrain de football avec arrosage automatique incorporé, l'installation d'un éclairage sportif pour un coût de l'ordre de 1,4 million d'euros HT ;

\* **en 2018** : l'acquisition des terrains nécessaires à la construction d'un second terrain de football en gazon naturel, la création de 2 courts de tennis de plein air en béton poreux éclairés Led ainsi que la rénovation des deux courts couverts existants en résine avec relampage en Led pour un coût de l'ordre de 0,5 million d'euros HT.

**L'année 2019** a vocation à constituer le « gros morceau » de ce programme de travaux. En effet, il est prévu, la construction d'un deuxième terrain de football en gazon synthétique, la réalisation de vestiaires mutualisés pour l'athlétisme et le football, la création d'un demi-terrain de football en gazon synthétique pour la pratique du football à 8, du hockey sur gazon à 5, du flag-rugby, la réalisation d'une piste finlandaise et d'un skate-parc, avec un coût pour l'ensemble de ces équipements, estimé à 1,8 million d'euros HT **avec une réalisation totalement achevée pour fin 2019.**

Il me serait particulièrement agréable que, pour le financement de cette opération, notre commune puisse bénéficier d'une subvention de la Région au titre de la PRADET - Fonds de Redynamisation Rurale.

En effet, il me semble que cet investissement soit de nature à apporter une **forte valeur ajoutée** à notre territoire car il a vocation à :

→ conforter le statut de pôle sportif de Caudry par la réalisation d'équipements structurants

→ renforcer les fonctions urbaines de centralité de la ville-centre

→ concourir ainsi à l'attractivité du bassin de vie du Grand Caudrésis.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de solliciter l'inscription de ce projet, par la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis, à la programmation PRADET 2019 du Pôle Métropolitain du Hainaut-Cambrésis.

Oyant espérer que vous réserverez, à ma demande, une suite favorable et vous souhaitant bonne réception de la présente lettre, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,  
Vice-Président  
de la Communauté de Communes  
du Caudrésis-Catésis



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Frédéric Bricout", written over a horizontal line.

Frédéric BRICOUT